



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 08.10.2019 à Jambes

Présents : A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.C. Hougardy, P. Hourez, S. Moonen, I. Paquet, T. Pierloot, A. Praillet, D. Timmermans.

Excusés : B. Brasseur, K.D Convents, J.F. Hannosset, M.C. Wauthy.

1. Le mot du Président

Après une première réunion dans un décor bucolique, nous retrouvons le cadre habituel de nos réunions. Que cela ne nous empêche pas de continuer à bien travailler pour notre sport.

La compétition n'a recommencé que depuis quelques semaines que l'on peut déjà se réjouir de constater que les championnats dans les différentes divisions seront attractifs et disputés.

Fin du mois, notre équipe nationale messieurs disputera en Turquie un tournoi qualificatif pour les championnats du monde. Nos derniers résultats nous imposent cette étape supplémentaire avant une participation aux poules qualificatives. Croisons les doigts pour les résultats soient à la hauteur de nos espérances.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 27.08.2019

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 27.08.2019 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

La situation financière au 30.09.2019 a été transmise par Hervé aux administrateurs le 02.10.2019.

Aucune question n'a été posée à Hervé.

En recette, au poste socio-culturel + accord non marchand, nous avons reçu 43.716 euros au lieu des 30.000 budgétisés.

Une demande de subventions a été introduite à la province de Liège pour les sélections U 16 et pour l'arbitrage. Une réunion est programmée ce 10.10.2019.

L'avocat qui a défendu les intérêts de la L.F.H. lors du licenciement de S. Albessard, en 1995 s'est manifesté pour réclamer des honoraires qu'il n'avait pas encore facturés. P. Garcia fait un rapide historique du dossier.

Après information auprès du juriste de l'A.I.S.F., un accord a été trouvé pour programmer le paiement sur les années 2019 et 2020.

Une partie du bénéfice qui devrait être dégagé à la fin de cette année, sera prévue pour les frais inhérents au déménagement futur du secrétariat en 2021 ou 2022.

4. Secrétariat

* P. Garcia fait état du comportement désagréable et récurrent de certains secrétaires/responsables vis-à-vis du personnel du secrétariat L.F.H. Il rappelle que, s'agissant de l'application du règlement, il n'est pas question pour le personnel de déroger aux règlements en vigueur.

* La V.H.V. a modifié son système d'affiliation qui se fait maintenant de manière électronique et sans production de licence ; ce qui est contraire aux règlements U.R.B.H. en vigueur. Plusieurs clubs de la L.F.H. ont connu des problèmes avec des arbitres néerlandophones, certains de ceux-ci ayant même interdit à des joueuses du Fémina Visé, qui n'étaient pas en possession de leur carte d'identité, de jouer une rencontre officielle de division 1 nationale dames. Pour S. Moonen, cette situation est tout à fait insupportable et aurait dû à la limite faire l'objet d'une réunion extraordinaire du C.E.P. de l'U.R.B.H.

La situation d'une joueuse francophone affiliée à un club de la V.H.V. et voulant remplir la fonction d'officielle de table lors de rencontres du Brabant/Hainaut ou de la L.F.H. est évoquée. En effet, pour ces rencontres une licence est indispensable ou à défaut la carte d'identité avec amende à la clé en cas d'absence de licence.

Le sujet sera abordé en réunion du C.E.P. du 17.10.2019.

* Au 08.10.2019, la L.F.H. comptait 3.444 affiliés alors qu'au 01.10.18, il y en avait 3.507.

Le nombre aussi important de démissions pourrait s'expliquer notamment par l'augmentation du montant des cotisations de 12 euros et la fin de la gratuité pour le « mini-handball. De manière générale, les clubs démissionnent beaucoup plus rapidement les affiliés qui ne pratiquent plus depuis quelques mois.

5. Affaires techniques

* Centre de formation

La rentrée au centre de formation s'est bien déroulée. Nos jeunes trouvent leurs marques. Souhaitons-leur de

s'épanouir dans ce double challenge scolaire et sportif.

Comme nous l'espérons, tous nos jeunes ont réussi leur année scolaire, ce qui nous a valu les félicitations d'Alain Laitat, l'administrateur général de l'Adeps.

Merci et bravo à tous ceux qui s'investissent durant toute l'année scolaire pour permettre ces résultats.

Nous devons déplorer la blessure sérieuse du jeune Ismaël. Il passe des examens cette semaine afin de déterminer la nature exacte de la blessure.

*** Memento technique LFH**

Le memento technique rédigé par J. Vandenberg a été transmis aux administrateurs. Il s'agit d'un travail important et de qualité qui répond notamment à certaines questions posées lors de notre dernière réunion.

J. Vonckx a rédigé le même document pour la VHV.

Cet exemple permet de mettre en lumière l'engagement des deux directeurs techniques, lesquels ne ménagent pas leurs efforts pour mettre sur pied une politique sportive réaliste.

*** Sélections LFH**

Les centres de perfectionnement mobiles U14 (géré par B. Neuville)

L'activité a débuté grâce aux subsides Adeps.

A Liège, très bonnes réactions de certains clubs et des parents, ce qui nous amène à devoir gérer des groupes importants de joueurs/joueuses. Les autres clubs semblent plus « frileux » à l'idée d'envoyer leurs joueurs/joueuses.

Au Brabant/Hainaut, réaction un peu plus tardive pour collaborer et difficultés dans les disponibilités de salles. On verra le 19.10.2019, au premier entraînement, si l'activité rencontrera le même succès qu'à Liège.

Sélections U 16

Liège garçons : 28 garçons de niveaux hétérogènes mais globalement intéressants (2 gauchers, 2 gardiens, 6 clubs représentés).

Liège filles : 20 filles issues de 5 clubs avec de grosses différences de niveau. Le groupe a été élargi (2003-2006).

BH garçons : 29 garçons de niveaux hétérogènes mais intéressants. (Pas de gaucher, 3 gardiens, 8 clubs représentés)

BH filles : la dernière activité a dû être annulée car seulement 3 filles étaient présentes. Le groupe est en formation.

A.S. Van Eechaute gère l'activité.

Dans les 2 projets, les entraîneurs sont motivés, impliqués et en cohérence avec la ligne de conduite LFH/URBH.

L'objectif est atteint de ce côté.

*** Projet de jeu U14**

La modification de la règle de changement dans le projet de jeu U14 a rencontré des problèmes avec certains entraîneurs selon T. Pierloot qui a discuté de ce sujet avec J.Vandenberg.

6. URBH

*** Réunion du CEP du 17.10.2019**

La commission financière qui aurait dû être convoquée dans les plus brefs délais se réunira ce 09.10.19.

Alors que cela avait été décidé lors de la dernière réunion, les membres de la VHV ont souhaité revoir la note qui avait été acceptée concernant les engagements financiers au nom de l'URBH. Nous n'avons pas de nouvelles à ce sujet.

La convention qui doit lier l'URBH à la VHV relativement à l'engagement financier de cette dernière n'a pas encore été signée.

*** Red Wolves**

Comme cela a été évoqué dans le mot du président, les Red Wolves disputeront lors du dernier week-end d'octobre en Turquie le tournoi pré qualitatif en vue de la coupe du monde 2022. Le fait de jouer à domicile étant un avantage certain, il faudra que nos joueurs soient à leur meilleur niveau pour se qualifier.

*** Localisation des rencontres des équipes nationales et finales de coupe.**

Des représentants de l'URBH et de la VHV ont rencontré les responsables de salles d'Anvers, Courtrai, Hasselt et Louvain. Etant entendu que la ville d'Anvers n'est plus candidate, un tableau comparatif a été établi entre les trois infrastructures restantes qui présentent toutes des points forts.

Suite à un contact avec B. Danhieux, J.L. Dessart communique que la ville de Courtrai a été éliminée. Il reste donc Hasselt et Louvain. Hasselt semble présenter plus d'avantages. Un engagement écrit (cahier des charges) a été demandé aux deux villes. Une décision pourra peut-être être prise lors du prochain CEP.

Toutefois, pour diverses raisons, la rencontre de janvier contre Chypre devrait se jouer à Louvain.

La capacité de ces salles rendra difficile voire impossible d'accueillir tous les affiliés de plus de 12 ans comme cela avait été convenu lorsque la mesure d'augmentation du prix des licences avait été décidée.

Il sera important d'anticiper afin de déterminer comment seront distribuées les places pour la rencontre contre Chypre et pour les finales de la Coupe de Belgique.

Le C.A. est d'avis que pour la rencontre Belgique - Chypre, 1.500 places doivent être prévues pour les affiliés de plus de 12 ans.

*** Groupe de travail BENE League et licence clubs**

Le groupe de travail s'est réuni le 23.09.2019 à Louvain. Les deux représentants des clubs de BENE-League ont immédiatement fait part du fait qu'ils n'avaient pas de mandat pour discuter de la licence des clubs. Cette position est provoquée par le fait que ces clubs regrettent profondément l'absence de belge dans le management et l'organisation journalière de la compétition. Ils demandent à l'URBH et aux deux ligues de remédier à cela.

S. Moonen regrette l'organisation actuelle « amateur » de la BENE-League.

*** Tournoi U20**

Dans le cadre de son engagement au niveau national, la LFH a la possibilité d'organiser dans la salle du Bois St Jean au Sart-Tilman un tournoi international U20 au mois d'avril 2020.

Nous savons que nous pouvons bénéficier du soutien du ministre des sports, de l'Adeps et de la province de Liège.

Ce tournoi nous permettrait aussi d'inviter nos affiliés en contrepartie de l'augmentation des licences.

Il est clair que si au moins 75% du budget du tournoi ne sont pas garantis par l'apport des diverses subventions ou sponsors, il s'agira d'en annuler l'organisation.

7. Arbitrage

*** Projet arbitrage**

Comme cela avait été évoqué lors de la dernière réunion, une formation « nouvelle mouture » est prête à être dispensée. Malheureusement, malgré une publicité importante, cela n'a pu être fait en raison du nombre trop restreint de candidats.

Pour ce qui concerne la sensibilisation du « public » à la fonction d'arbitre, des affiches et des flyers ont été envoyés aux clubs.

Enfin, tous les clubs ont été sensibilisés à la campagne de recrutement et ils ont été invités à désigner en leur sein, un responsable de l'arbitrage, lequel servirait de relais en matière de sensibilisation et de formation de nouveaux arbitres (arbitres jeunes ou débutants). Malheureusement, il semble plus facile de s'épancher dans les médias ou sur les réseaux sociaux sur l'arbitrage plutôt que de contribuer positivement au recrutement et à la formation de nouveaux arbitres. Au 04.10.19, seuls cinq clubs avaient répondu. Contact sera pris avec tous les clubs pour les sensibiliser à cette campagne.

A titre personnel, le président remercie tous ceux qui se sont investis dans le projet et il attend une réaction positive des clubs à cet important challenge pour le futur de notre sport.

*** Paiement des frais d'arbitrage**

T. Pierloot se fait l'écho de plusieurs arbitres se plaignant du paiement tardif de leurs indemnités d'arbitrage.

Il sera communiqué à l'ensemble des arbitres que les notes de frais mensuelles doivent être transmises au secrétariat pour le 10 du mois suivant la période concernée. Passé ce jour, le paiement sera reporté d'un mois.

8. Propagande

* P. Garcia fait part de la mise en inactivité du club Libin.

B. Neuville et J. Vandenberg ont participé le 02.10 à Tenneville à une réunion avec 15 représentants des clubs luxembourgeois et namurois.

Ils y ont donné différentes informations concernant les possibilités de subventions, de campagnes de recrutement, de statuts possibles pour les entraîneurs et des autres moyens de générer des rentrées financières.

Une formation d'officiel de table sera organisée prochainement à Saint-Hubert.

9. Divers

* Le site de l'U.R.B.H. disponible via l'adresse www.handballbelgium.be contient de plus en plus d'informations utiles.

* La problématique d'un affilié à la V.H.V. voulant exercer une fonction dans une compétition tombant sous la responsabilité de la L.F.H. sera abordée en réunion du C.E.P. U.R.B.H. du 17.10.19. comme déjà évoqué dans le point « secrétariat ».

Prochaine réunion au centre ADEPS de Jambes, les 12.11, 17.12.2019 (6^{ème} semaine = 31.12), 28.01, 10.03, 21.04, 02.06.2020.